

INTITULE DU VOLONTARIAT	<b>Volontaire pour la gestion des espaces naturels protégés des îles Éparses H/F</b> Volontariat de Service Civique <u>8 volontariats à pourvoir</u>
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.). Accessible aux personnes ayant déjà réalisé un engagement de service civique (si cumul inférieur à 36 mois).
DIRECTION	Direction de l'environnement
LOCALISATION	Îles Éparses (Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa) / siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	<b>Ecologie insulaire et tropicale / restauration écologique / gestion d'espaces naturels protégés / faune / flore.</b>
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p><b>Contexte général de la mission :</b></p> <p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Éparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité immédiate du directeur.</p> <p>Les îles Éparses bénéficient actuellement de plusieurs documents de gestion en faveur de la préservation de la biodiversité dont la direction de l'environnement assure le pilotage (plan d'action local IFRECOR, plan national d'actions en faveur des tortues marines, plan de gestion du site Ramsar Europa). Elle assure en particulier la mise en œuvre d'une déclinaison locale de la stratégie nationale pour la biodiversité sur chacune des îles Éparses, le plan d'action biodiversité des îles Éparses (PAB 2021-2025). Enfin, depuis juin 2021, les TAAF sont également gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses.</p> <p>Ces îles (exceptée Tromelin) accueillent par ailleurs depuis 1973 un détachement de quatorze militaires, en charge du volet militaire de la souveraineté française, et un gendarme en charge du volet civil et représentant l'autorité de la Préfète, administratrice supérieure des TAAF.</p>

<b>MISSION(S) ET ACTIVITES</b>	<p>Dans ce contexte, la personne volontaire aura pour principal objectif de <b>mettre en œuvre les opérations inscrites aux documents de gestion de la biodiversité des îles Éparses</b>.</p> <p><b><u>La mission porte uniquement sur des activités réalisées à terre (pas de volet marin impliquant des activités en mer ou sous-marine).</u></b></p> <p><b><u>Connaissances opérationnelles sur la biodiversité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des protocoles de suivi des paramètres démographiques et biologiques de la faune patrimoniale (oiseaux marins, limicoles et ardéidés, tortues marines, passereaux, reptiles terrestres, crabes, etc.)</li> <li>• Contribution au suivi de la flore locale (suivi des Espèces Végétales Menacées, détection d'Espèces Exotiques Végétales, soutien ponctuel à la cartographie des habitats)</li> <li>• Soutien ponctuel à des programmes de recherche scientifique</li> <li>• Bancarisation et synthèse des données collectées</li> <li>• Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques</li> </ul> <p><b><u>Restauration des écosystèmes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>• Mise en œuvre de chantiers de contrôle et d'éradication (arrachage, écorçage) d'Espèces Exotiques Végétales et des protocoles associés</li> <li>•</li> <li>• Contribution aux actions de gestion des mammifères exotiques envahissants (rat noir, chèvre marronne, souris grise, chat haret, etc.)</li> <li>• Entretien d'une pépinière, multiplication d'espèces végétales indigènes (semis ou bouturage) et mise en œuvre de plantations</li> <li>• Mise en application de mesures de biosécurité</li> <li>• Appui aux activités de dépollution de site et de gestion des déchets</li> <li>• Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques</li> </ul> <p><b><u>Communication et information</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapportage (comptes rendus, notes de synthèse, etc.)</li> <li>• Production de supports de communication environnementale (présentations, articles, etc.)</li> <li>• Formation / information / sensibilisation à l'environnement auprès des usagers</li> <li>• Suivi et encadrement des activités anthropiques</li> </ul> <p><b><u>Coordination opérationnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'organisation logistique des missions de terrain (gestion du matériel, etc.)</li> <li>• Soutien à la gestion des bases vie sur les îles (ménage, petits travaux d'entretien)</li> </ul>
<b>PERSONNEL A ENCADRER</b>	NA
<b>SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS</b>	<p><u>Affectation sur l'une des îles pendant 1 an</u> : 2 à 3 sessions de terrain de 2 à 3 mois environ</p> <p><u>Siège des TAAF à Saint-Pierre (La Réunion)</u> : 6 mois (répartis entre les missions de terrain)</p> <p>Indemnisation : 1 725,27 euros brut/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au VSC dans les DOM et TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain. Non imposable.</p>
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<p>Bac+2 minimum</p> <p><u>Selon l'île d'affectation la proportion des activités détaillées dans la partie « mission(s) et activités » varie sensiblement (balances connaissance /restauration ; faune/flore). En ce sens des profils généralistes sont attendus mais également des profils plus spécialisés sur l'un de ces axes.</u></p> <p><b>SAVOIRS</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologue polyvalent : maîtrise des concepts clés d'écologie terrestre et marine</li> <li>- Compétences naturalistes : généraliste</li> <li>- Connaissances en zones tropicales, en flore tropicale insulaire ou en oiseaux marins seraient un plus</li> <li>- Maîtrise des outils de bancarisation/SIG</li> <li>- Maîtrise des outils informatiques usuels</li> </ul> <p><b>SAVOIR FAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de suivi de la faune et/ou de la flore</li> <li>- Une expérience en gestion d'espèces exotiques envahissantes et/ou en restauration écologique serait en atout</li> <li>- Sensibilisation et communication auprès de différents publics et usagers</li> <li>- Expérience de travail en aire protégée serait un plus</li> </ul> <p><b>SAVOIR ETRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellent relationnel au sein d'un groupe / Aptitude à travailler en autonomie et en équipe</li> <li>- Excellente condition physique / Aptitude à travailler en extérieur, en site isolé et dans des conditions tropicales climatiques difficiles</li> <li>- Dynamisme et rigueur</li> <li>- Polyvalence / Forte capacité d'adaptation</li> </ul>
<b>DUREE DE LA OU DES MISSIONS</b>	<p>12 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des candidatures : mars 2025</li> <li>- Entretien des candidats et pré-affectation/pré-sélection : mars-avril 2025</li> <li>- Tests médicaux et psychologiques : avril 2025</li> <li>- Décision finale : avril -mai 2025</li> <li>- Dates de début du volontariat : 2 agents pour Glorieuses (mai 2025) / 2 agents pour Tromelin (mai-août 2025) / 2 agents pour Europa (juin 2025) / 2 agents pour Juan de Nova (novembre 2025)</li> </ul>
<b>CONTACT</b>	<p>Pour toute information sur les volontariats, merci d'adresser un mail sur la boîte <a href="mailto:coordinagentsde@taaf.fr">coordinagentsde@taaf.fr</a></p>

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : [recrutement-environnement@taaf.fr](mailto:recrutement-environnement@taaf.fr) en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE\_VSC\_ÉPARSES\_NOM\_Prénom**.

**Date limite de candidature : 23/02/2025**